

La procédure Admission PostBac est le portail national unique pour l'affectation en 1<sup>ère</sup> année de l'enseignement supérieur.

**Un principe :** Une seule proposition d'affectation pour un candidat ; la meilleure possible par rapport à l'ordre préférentiel des vœux validé par le candidat.

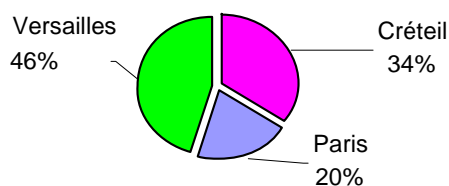
Le site de gestion de la procédure Admission Postbac permet **2 types de suivi statistique :**

- suivi des élèves de terminale de l'académie (Paris comme académie d'origine).
- suivi des inscriptions dans le supérieur à Paris (Paris comme académie d'accueil)

## Paris - académie d'origine

### ► Population de référence

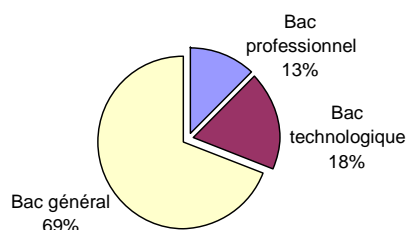
Répartition des élèves par académie d'origine



L'académie de Paris représente 20% de la population scolaire francilienne enregistrée sur APB.

Au total, 119 627 élèves franciliens sont enregistrés dans APB dont 23 676 parisiens (22 684 en Terminale générale, technologique ou professionnelle, 531 en Mise à niveau et 367 en Brevet de Technicien ou Brevet des Métiers d'Arts).

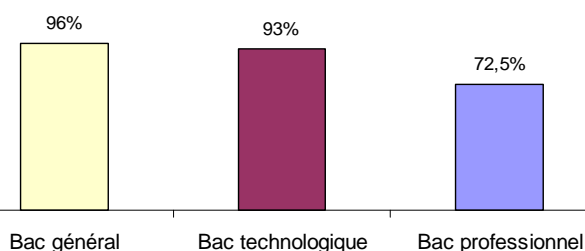
Répartition des élèves de terminale par bac préparé



60% (soit 14 239 élèves) sont scolarisés dans un établissement public, 33% en privé sous-contrat (7 782 élèves) et 7% en privé hors-contrat.

**69% des élèves enregistrés sur APB à Paris préparent un bac général.** Cette proportion est bien plus forte que dans les autres académies d'Île-de-France (51% à Créteil et 59% à Versailles).

Proportion d'élèves de terminale (en lycée public) ayant fait au moins un vœu dans APB par bac préparé



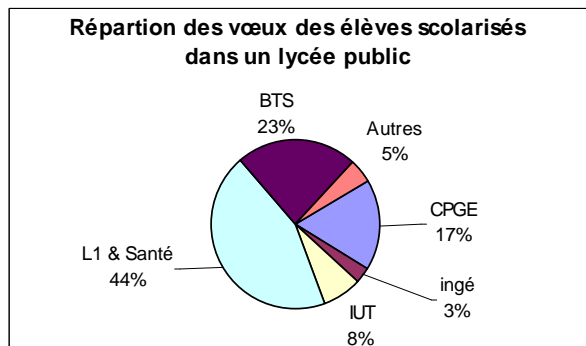
Plus de 9 élèves sur dix, scolarisés en terminale générale ou technologique, dans un établissement public parisien, ont fait un moins un vœu dans APB.

**Près des 3/4 des élèves de terminale professionnelle, issus du public, ont fait au moins un vœu sur APB.**

# Choix des élèves

Dans l'académie de Paris (comme en Île-de-France) les élèves ont formulés 8 vœux en moyenne.

## ► En fonction du type d'établissement d'origine

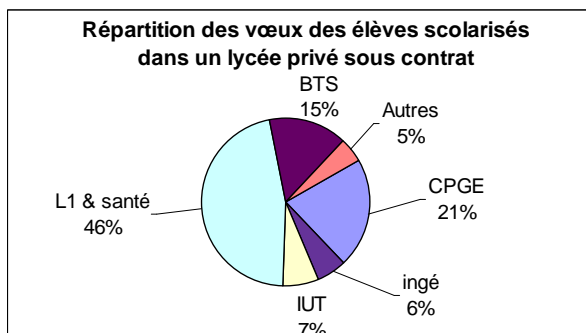


Quel que soit le type d'établissement, les vœux les plus nombreux portent sur les licences et les CPGE.

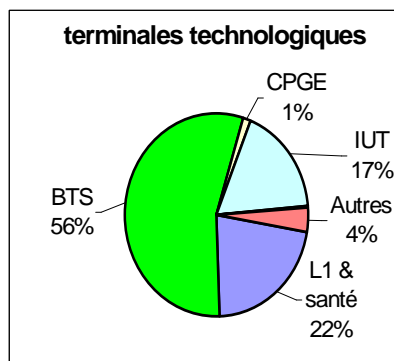
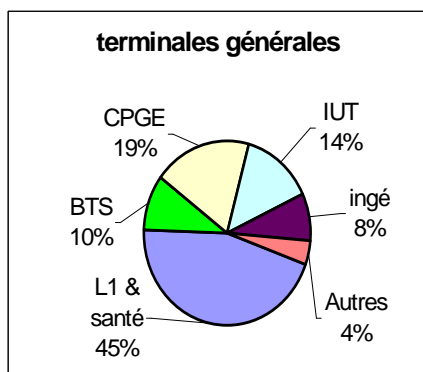
Les élèves issus du privé sous contrat sont plus nombreux à demander une filière ouvrant la perspective d'études longues (licences, CPGE, formations d'ingénieur).

Ces filières représentent 73% des vœux pour les élèves scolarisés dans le privé sous contrat et 64% dans le public.

A l'inverse, les élèves du public demandent plus souvent des filières courtes professionnalisantes (BTS et DUT). Ces filières représentent 22% des vœux pour les élèves scolarisés dans le privé sous contrat et 31% dans le public.



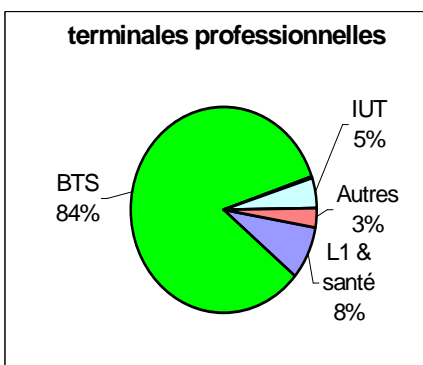
## ► En fonction du bac préparé



Parmi les vœux formulés par les élèves de **terminale générale**, qui ont fait au moins un vœu en procédure normale, **45% concernent une licence** (dont L1 Santé).

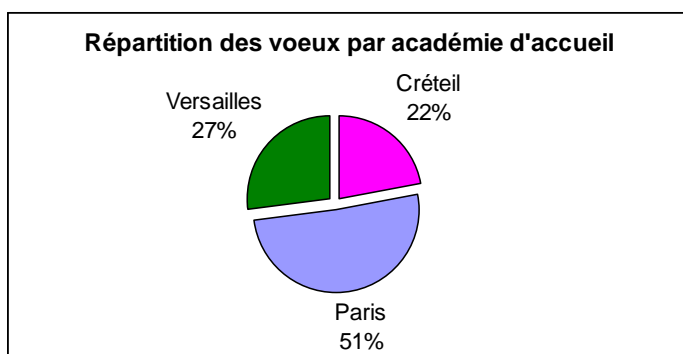
Parmi les vœux formulés par les élèves de **terminale technologique**, **56% concernent une 1<sup>ère</sup> année de BTS**.

Parmi les vœux formulés par les élèves de **terminale professionnelle**, **84% concernent une 1<sup>ère</sup> année de BTS**.



# Paris - académie d'accueil

## ► « Poids » de l'académie de Paris

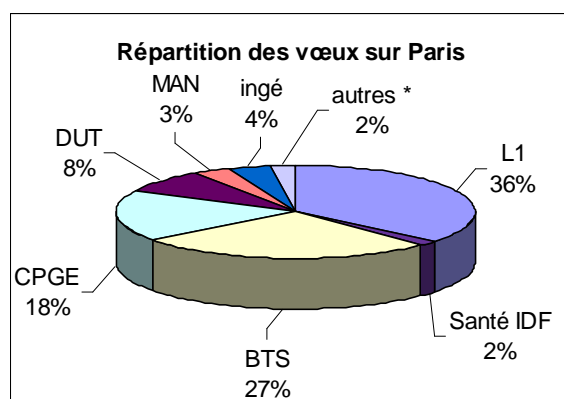


Attention : l'ensemble des vœux pour la PACES (12 368 candidatures) est comptabilisé dans l'académie de Paris.

1 220 891 vœux, pour une entrée en 1<sup>ère</sup> année d'enseignement supérieur en Île-de-France, ont été enregistrés sur APB (tous candidats issus de la France entière).

**Paris recueille 51% des vœux enregistrés pour une entrée en 1<sup>ère</sup> année d'enseignement supérieur en Île-de-France,** (Rappel : l'académie de Paris représente seulement 20 % des candidats franciliens scolarisés).

## ► Répartition des vœux par type de formation demandée



\* autres : DCG, DTS, DMA

625 321 vœux (parmi lesquels 83 911 vœux 1<sup>ère</sup> étaient exprimés pour une 1<sup>ère</sup> année d'enseignement supérieur à Paris).

Ces chiffres incluent la totalité des vœux de 1<sup>ère</sup> année commune aux études de santé en Île-de-France.

**Forte demande pour les CPGE parisiennes en raison d'une offre de formation plus importante dans l'académie.**

## ► Bilan des admissions

Dès la 1<sup>ère</sup> phase (10 juin 2010), 85 % des néo-bacheliers de Paris ont eu une proposition d'admission.

52% ont eu satisfaction sur leur vœu 1.

Les 3 quarts des néo bacheliers parisiens ont eu satisfaction sur l'un de leurs 3 premiers vœux.

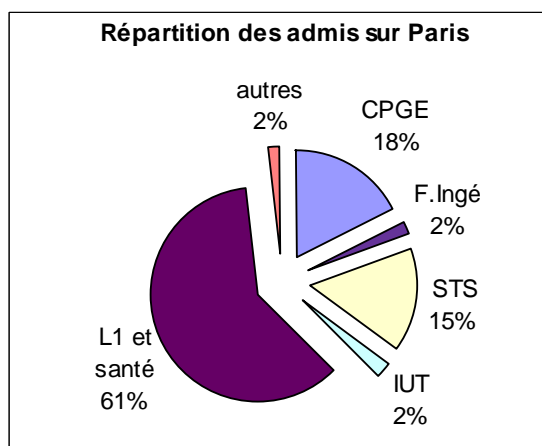
A l'issue des procédures normale et complémentaire, parmi les élèves scolarisés en terminale dans l'académie de Paris qui ont fait au moins un vœu sur APB :

- **91 % ont obtenu une proposition d'admission** (National : 89 % - IDF : 89 %)
- 71 % ont accepté cette proposition (Admis) (National : 71 % - IDF : 66 %)
- 9 % n'ont obtenu aucune proposition d'admission (National : 11 % - IDF : 11 %)

La proportion des élèves n'ayant obtenu **aucune proposition d'admission** peut s'expliquer par :

- le nombre de vœux émis (inférieur ou pas au nombre de vœux moyen),
- le type de filière demandé (filières sélectives et non sélectives),
- les spécialités et les établissements demandés (toutes et tous n'ont pas la même attractivité et donc pas la même sélectivité à l'entrée),
- le départ vers la vie active (par exemple des bacheliers professionnels),
- l'inscription, par ailleurs, dans des formations hors APB (IEP, Dauphine, études à l'étranger, certaines formations en alternance hors APB, formations paramédicales ...).

## ► Répartition des admissions (propositions acceptées par les candidats dans APB)



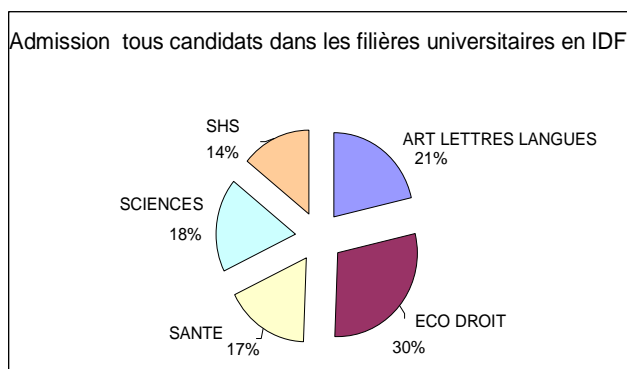
Quelle que soit l'origine géographique des candidats, 61% des admis sur Paris sont inscrits en Licence (L1 Santé comprise).

La faible proportion d'admis en IUT (2%) s'explique par le nombre peu élevé d'IUT implanté à Paris (deux établissements seulement).

Autres : DCG, DTS, DMA

NB : L'ensemble des admis pour la 1<sup>ère</sup> année de santé en IDF est comptabilisé dans l'académie de Paris.

## ► Répartition des admis dans les filières universitaires en Île-de-France



### Filières en tension :

- Droit,
- Droit économie,
- Économie, Économie et Gestion, Gestion et économie d'entreprise,
- AES, AEI (administration et échanges internationaux)
- Histoire de l'Art et Archéologie,
- Biologie, Biologie Environnement, Sciences biomédicales, BGPC (Biologie géologie physique chimie),
- STAPS,
- LEA anglais-espagnol,
- Psychologie,
- Arts du spectacle : cinéma, théâtre et musique.

## ► L'admission à l'université en Île-de-France

- **96% des néo bacheliers d'Île-de-France candidats à une L1 ont été admis au 18 juillet par la procédure Admission Post Bac.**
- Au 2 septembre, seuls 801 néo-bacheliers franciliens n'étaient pas encore affectés ; une situation sensiblement meilleure que l'année passée (985 en 2009).
- Au 10 septembre, **100% des néo-bacheliers candidats à une L1 ont obtenu une proposition d'admission.**

Sources : extraction BO suivi\_inscription\_origine\_20100323.xls et suivi\_inscription\_accueil\_20100323.xls  
Stats globales IDF par type de formations – Fichier Serge Richard INFP Toulouse 08092010  
Requête INP Toulouse du 12102010